



STATION DE MONTAGNE  
ETE – HIVER

## LA MAIRIE D'AURIS EN OISANS RECRUTE

### AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES A.T.S.E.M – EMPLOI PERMANENT

La Mairie d'Auris en Oisans recrute à compter du 2 septembre 2019 un agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

#### MISSIONS

ECOLE : Sous l'autorité du Directeur d'Ecole:

- Accueil des élèves
- Organisation des moments de la vie quotidienne : apprentissage de l'autonomie et de la vie en groupe en respectant les rythmes de vie et les besoins de l'enfant.
- Faire respecter les consignes données par l'instituteur
- Animation d'activités, ateliers, jeux.
- Accompagner la classe lors des déplacements (piscine, ski, sorties...)
- Entretien de la salle de classe
- o CLUB-ENFANT LES MARMOTTES : Sous l'autorité du Directeur du club-enfant :
- Pour compléter les heures, encadrement des enfants durant certaines vacances scolaires

#### PROFIL DEMANDE :

- o Titulaire CAP, BEP ou équivalent petite enfance obligatoire
- o Débutant accepté
- o Qualités requises :
  - Savoir écouter, communiquer, gérer les conflits
  - Sens de l'initiative, de l'organisation, autonome
  - Discrétion, rigueur et patience

Temps plein annualisé. CDD de 1 an renouvelable. Poste non logé.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire selon diplôme et expérience.

**Date limite de dépôt des candidatures : 16 août 2019**

**Lettre de motivation et CV à adresser à**

**Monsieur Le Maire – 38142 AURIS EN OISANS**

**Ou à l'adresse mail: [comptabilite@mairie-auris.fr](mailto:comptabilite@mairie-auris.fr)**

